Université de Strasbourg

Sciences, Technologies, Santé | 2026-2027

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Licence Sciences de la vie
Sciences de la vie et santé

Présentation

La Licence mention Sciences de la vie est une formation couvrant toutes les échelles de la biologie, de la molécule à l'organisme dans son environnement. Cette formation vise à apporter aux étudiants les connaissances de base, les concepts et les méthodes d'études de la biologie actuelle. Un ensemble de connaissances en chimie, mathématiques et physique complètent les enseignements disciplinaires et constituent des outils scientifiques nécessaires pour tout étudiant en biologie.

La Licence mention Sciences de la vie assure le développement progressif d'un ensemble de compétences disciplinaires et transversales. Suite à la 1ère année, la formation s'articule autour de différents parcours pour assurer une diversité d'objectifs et permettre à chaque étudiant une formation en adéquation avec son projet.

La formation s'appuie sur des enseignements pratiques disciplinaires et des mises en situation professionnelle, visant à acquérir des savoir-faire expérimentaux et méthodologiques.

A l'issue de la formation, les diplômés auront acquis les compétences et les prérequis nécessaires à la poursuite d'étude en Master, en écoles d'ingénieurs, en Licence Professionnelle ou éventuellement pour une insertion professionnelle directe.

Objectifs

L'objectif premier du parcours L2 Sciences de la vie-Santé est de permettre, aux étudiants ayant suivi une année L1 Sciences pour la santé à l'Université de Strasbourg, une nouvelle possibilité d'entrée dans les filières de santé. En parallèle, la formation permet aux futurs professionnels de santé d'acquérir une pluridisciplinarité, par l'acquisition de connaissances fondamentales solides en biologie, complétées par diverses compétences : analyser et interpréter des résultats, acquérir un esprit critique, mettre en œuvre une démarche expérimentale et développer un projet professionnel lié aux métiers de la santé.

Métiers visés

En cas d'admission en MMOPK, les métiers dans le domaine de la santé seront accessibles.
Une grande diversité des métiers sera également envisageable à la sortie de la Licence Sciences de la Vie, selon le parcours choisi en L3 Sciences de la Vie.

Critères de recrutement

Une inscription pédagogique antérieure en L1 Sciences pour la Santé (SpS) à l'Université de Strasbourg est requise ET 60 ECTS doivent être validés (en L1 SpS ou en L1 Mention Sciences de la Vie).

Candidater

Les modalités de candidature sont disponibles sur la page dédiée du site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

Seuls les étudiants ayant réalisé une année antérieure en L1 Sciences pour la Santé (SpS) à l'Université de Strasbourg et ayant validé 60 ECTS (en L1 SpS ou en L1 Mention Sciences de la Vie) sont admis de droit en L2 Parcours Santé.

Composante	• Faculté des sciences de la vie
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	BAC +1
ECTS	180
Volume global d'heures	472
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	• RNCP39517 : Licence Sciences de la vie
Disciplines	• Biochimie et biologie moléculaire • Biologie cellulaire • Biologie des organismes • Physiologie • Santé publique, environnement et société
Secteurs d'activité	• Autres activités pour la santé humaine
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Le Régime Spécial d'Etudes (RSE) permet à certains étudiants, notamment ceux qui sont salariés, en service civique, ou ceux ayant un statut spécifique ou des contraintes particulières, de bénéficier d'aménagements dans le déroulement de leurs études. Le régime spécial d'études est détaillé sur le site de l'Université de Strasbourg.

Dans une de ces situations, un entretien pourra être demandé avec le directeur/la directrice des études pour établir un contrat pédagogique. Il s'agira par exemple d'aménager les études, en répartissant les UE d'enseignement sur une durée plus longue.
Les étudiants en situation de handicap pourront en parallèle demander au service de la vie universitaire-mission handicap, des aménagements spécifiques pour les enseignements ou les épreuves.

Droits de scolarité

Les droits de scolarité sont disponibles sur la page dédiée du site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Prérequis recommandés

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique de la Licence mention Sciences de la vie est composée majoritairement d'enseignants-chercheurs (Professeurs des Universités, Maîtres de Conférences des Universités et Doctorants) et d'enseignants (Professeurs agrégés). Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. La spécialité disciplinaire de chacun reflète la richesse et la diversité des domaines de la biologie tant dans les disciplines enseignées que dans les recherches menées dans les laboratoires dans lesquels ils sont affectés.

Responsable de la Mention Licence Sciences de la vie
Sylvie RAISON, Professeure des Universités, Enseignante-chercheuse en Neurosciences

Co-responsables pédagogiques de la L2 Sciences de la Vie Parcours Santé
Sylvain DEBARD , Professeur agrégé en Biochimie - Génie Biologique
Evelyne EINHORN, Professeure agrégée en SVT spécialité Biologie Moléculaire et Cellulaire

Responsable(s) de parcours

- Sylvain Debard
- Evelyne Einhorn

Responsable(s) de mention

- Sylvie Raison

Autres contacts

Pour contacter la scolarité : Formulaire en ligne

Programme des enseignements

Sciences de la vie et santé

Licence 2 - Sciences de la vie - Sciences de la vie et santé

Semestre 3 - Licence Sciences de la vie - Santé		CM	TD	TP	CI
Diversité et fonctionnement des angiospermes - SV Parcours Santé	2 ECTS	-	-	-	-
Diversité et fonctionnement des angiospermes - CM		16h	-	-	-
Immunologie fondamentale	3 ECTS	14h	16h	-	-
Introduction à la physiologie animale	3 ECTS	20h	6h	-	-
Initiation au développement	3 ECTS	17h	12h	-	-
Réactivité en chimie organique	3 ECTS	18h	12h	-	-
Statistiques	3 ECTS	-	-	-	-
Introduction à la statistique pour biologistes		11h	21h	-	-
Biochimie et biologie moléculaire fondamentale pour santé	4 ECTS	-	-	-	-
Biochimie et biologie moléculaire fondamentale - CM Vie et Santé		30h	-	-	-
Biochimie et biologie moléculaire fondamentale - TD Vie et Santé		-	6h	-	-
UE médecine	3 ECTS	-	-	-	-
Initiation à la connaissance du médicament	3 ECTS	-	-	-	-
Initiation à la connaissance du médicament		24h	-	-	-
Langues disciplinaires L2	3 ECTS	-	-	-	-
Langues disciplinaires L2 : Anglais		18h	-	-	-

Semestre 4 - Licence Sciences de la vie - Santé		CM	TD	TP	CI
Phylogénie et anatomie comparée des métazoaires	6 ECTS	32h	3h	27h	8h
Génétique fondamentale et appliquée	3 ECTS	18h	10h	-	-
Biochimie métabolique	3 ECTS	24h	-	-	-
Microbiologie et virologie	3 ECTS	25h	-	-	-
Microscopie et régulations cellulaires	3 ECTS	17h	12h	-	-
Langues vivantes	3 ECTS	-	-	-	-
Liste UE Langues L2S4 - choisir 1 parmi 2					
Allemand Lansad - Semestre pair		-	20h	-	-
Anglais Lansad - Semestre pair		-	20h	-	-
Physiologie cellulaire et communication nerveuse	3 ECTS	20h	6h	3h	-
UE médecine 6 ECTS	6 ECTS	-	-	-	-